

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1189/SG/CG portant nomination de M. Mohâmed Ibrahim dit <Foulé> aux fonctions de notable appointé de la tribu Afar Adael Dinitté du District de Djibouti.

n° 1189/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
31 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Ibrahim dit «Foulé» est nommé notable appointé de la tribu Afar Adaël Dinitté du District de Djibouti à compter du 1^{er} juillet 1968. L'indemnité mensuelle de M. Mohamed Ibarhim dit e Foulé » est fixée à seize mille deux cent quatre-vingts francs Djibouti (16.280 F.D.).